



RÉPERCUSSIONS ÉCOLOGIQUES DE L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'UTILISATION DE PRODUITS

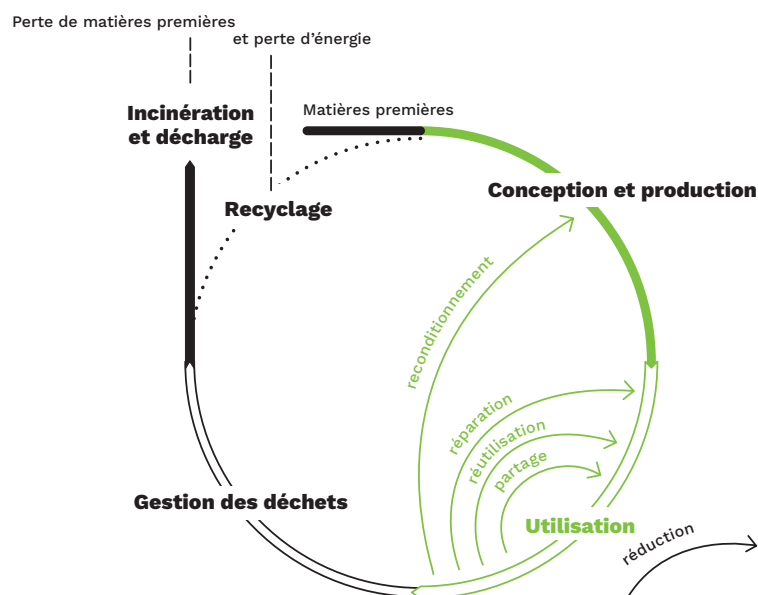
Synthèse
de l'étude
2022

GREENPEACE

PARTAGE, RÉUTILISATION ET RÉPARATION: TELS SONT LES FONDEMENTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le terme « économie circulaire » désigne une activité économique qui recourt aux matières premières de manière efficace et efficiente. Le cycle des produits et des matières premières y est donc aussi fermé que possible afin de réduire le poids environnemental de la consommation. À l'origine, l'économie circulaire était assimilée à une gestion classique des déchets, et donc au tri sélectif et au recyclage.

Figure 1 : Vue d'ensemble de l'économie circulaire



Ce schéma (figure 1) montre, d'une part, le cycle externe classique des matières premières: les produits passent d'abord par la phase de conception et de production ainsi que par la phase d'utilisation. Ils entrent ensuite dans la phase de gestion des déchets, au cours de laquelle une partie des matériaux se perd, car elle est incinérée ou mise en décharge. La partie restante – actuellement la moins grande – entre quant à elle en phase de recyclage pour être transformée en matière première secondaire. L'incinération et la mise en décharge, comme le recyclage, induisent des pertes d'énergie et de matière première.

Il est donc important d'adopter, dès les phases de production et d'utilisation, des approches permettant de réduire la consommation de matières premières primaires et de prolonger la durée d'utilisation des produits. Le schéma montre quatre circuits de produit courts (en vert): le partage, la réutilisation, la réparation et le reconditionnement. La réparation de produits défectueux joue un rôle majeur dans l'allongement de la durée d'utilisation d'un produit. Elle contribue à renforcer les circuits de produit courts et «ralentit» ainsi le cycle de matières premières externe. Le nombre d'entrées en phase de gestion de déchets se voit donc réduit.





+ 3 ans

=



- 186 000

×

**le tour de
la Terre**

Utiliser les produits plus longtemps – presque toujours une évidence pour l'environnement

Le concept d'économie circulaire vise à allonger la durée de vie des produits. D'un point de vue environnemental, il s'agit là presque toujours d'une évidence: non seulement pour les biens dont la production engendre une empreinte carbone élevée (p. ex. les appareils électroniques comme les smartphones et les ordinateurs portables), mais également pour ceux dont les principales répercussions environnementales surviennent lors de la phase d'utilisation (p. ex. les électroménagers comme les lave-linge et les aspirateurs). Un remplacement précoce n'est pour ces derniers que rarement avantageux à l'heure actuelle, car nous ne connaissons plus réellement d'avancées significatives en matière d'efficacité énergétique. Les produits tels que les téléviseurs ou les smartphones deviennent même de plus en plus énergivores lors de leur phase d'utilisation à cause de leurs écrans toujours plus grands et de leurs performances toujours plus élevées.

L'équivalent de 186 000 tours de la Terre en voiture: telle est l'économie de gaz à effet de serre que l'on obtiendrait en portant nos vêtements trois ans de plus

Pour cinq cas précis (lave-linge, ordinateurs portables, smartphones, vêtements et meubles), le bureau d'étude INFRAS a estimé l'ampleur de la réduction de l'empreinte carbone si nous prolongions leur durée d'utilisation. L'empreinte carbone correspond aux émissions de gaz à effet de serre (GES) libérées chaque année pour la production (y compris la distribution) des biens étudiés, en Suisse comme à l'étranger.

Le tableau 1 présente la situation actuelle et indique la durée d'utilisation moyenne de ces produits fabriqués chaque année pour la Suisse, leur empreinte carbone ainsi que la part que celle-ci représente dans l'empreinte totale du pays (env. 120 millions de tonnes de CO₂eq). Par ailleurs, il indique les économies de gaz à effet de serre qui résulteraient de deux scénarios donnés: l'allongement de trois ans et le doublement de la durée d'utilisation. Les deux dernières colonnes comparent quant à elles ces économies aux émissions générées par le trafic automobile.



+ 3 ans

=



- 1 340

×

**le tour de
la Terre**

Tableau 1 : Répercussions environnementales des cas étudiés – situation actuelle, allongement de la durée d'utilisation et indice de comparaison

	Situation actuelle		Scénarios d'utilisation prolongée		Comparaison des économies de GES	
Produit	Durée moyenne d'utilisa-tion [années]	Empreinte carbone [tCO ₂ eq] (part CH)	Économies de GES [tCO ₂ eq] (Part de l'empreinte actuelle)		Distance parcourue en voiture [millions de km] (nombre de tours de la Terre à l'équateur)	
			+ 3 ans	× 2	+ 3 ans	× 2
Lave-linge	14,7	63 000 (0.06%)	11 000 (17%)	32 000 (50%)	54 (1 340)	158 (3 900)
Ordinateurs portables	5,7	296 000 (0.26%)	102 000 (34%)	148 000 (50%)	509 (12 700)	741 (18 500)
Smart-phones	2,3	162 000 (0.14%)	91 000 (56%)	81 000 (50%)	456 (11 400)	405 (10 100)
Vêtements	4	3 468 000 (3.05%)	1 486 000 (43%)	1 734 000 (50%)	7 400 (186 000)	8 670 (217 000)
Meubles	10,5	643 000 (0.56%)	143 000 (22%)	321 000 (50%)	714 (17 800)	1 610 (40 100)

Exemple de lecture du tableau: Si tous les vêtements de Suisse voyaient leur durée d'utilisation doubler, l’empreinte carbone de la Suisse serait réduite de 1,7 million de tCO₂eq. Cette économie correspond à 8,7 milliards de kilomètres parcourus en voiture, à savoir 217 000 tours de la Terre au niveau de l’équateur.



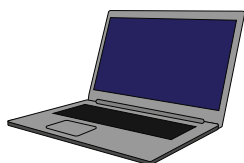


Autres répercussions positives sur l'environnement

Outre une diminution de l'empreinte carbone, l'allongement de la durée d'utilisation des produits engendre une série de répercussions positives sur l'environnement, en matière, par exemple, de consommation d'énergie primaire, d'utilisation des sols, de déchets, etc. Ces répercussions n'ont pas été quantifiées dans le cadre de cette étude. La diminution de l'empreinte carbone n'est donc qu'une répercussion écologique positive parmi d'autres.

Une utilisation prolongée des produits de consommation présente un bénéfice environnemental plus grand que le recyclage

INFRAS estime que l'ensemble de l'empreinte carbone suisse imputable à la production de biens de consommation, dans le pays comme à l'étranger, s'élève à 11 millions de tCO₂eq par an (soit env. 9% de l'empreinte carbone totale de la Suisse). Les domaines principaux sont ceux de l'ameublement, des appareils électroniques (électroménager, informatique et télécommunications, électronique grand public) et de l'habillement. Il est complexe d'estimer précisément l'effet sur l'empreinte carbone des mesures visant à prolonger la durée d'utilisation des produits de ces secteurs. Il existe en effet une multitude de produits de consommation, ayant chacun leur propre durée d'utilisation type et leurs propres facteurs d'influence.



+ 3 ans

=



- 12 700

×

le tour de la Terre

Voici néanmoins, à titre d'illustration, une estimation sommaire du potentiel de ces mesures: si tous les produits de consommation voyaient leur utilisation prolongée d'un à trois ans, l'empreinte carbone suisse pourrait être réduite de 1,8 à 4 millions de tCO₂eq par an, ce qui équivaut à une réduction d'environ 15 à 35% de l'empreinte carbone des produits de consommation.

En comparaison, le programme suisse de recyclage du PET a permis d'économiser environ 137 000 tCO₂eq en 2020. Le recyclage des appareils électriques par SENS permet quant à lui d'économiser environ 5000 tCO₂eq par an.

La prolongation de la durée d'utilisation s'avère en outre plus efficiente que le recyclage, qui nécessite une logistique complexe et un désassemblage complet du produit pour obtenir un cycle complètement fermé. Recycler un produit est donc plus fastidieux que prolonger sa durée d'utilisation en le réparant, par exemple.



+ 3 ans

=



- 11 400

×

le tour de la Terre

Les différentes obsolescences

Le terme «obsolescence» désigne les raisons pour lesquelles un produit cesse d'être utilisé. L'obsolescence matérielle fait référence à la défectuosité d'un produit. Mais il existe aussi différents types d'obsolescence non matérielle (une liste est disponible au chapitre 2.3 de l'étude principale d'INFRAS). L'obsolescence technologique/psychologique joue, par exemple, un rôle important: l'envie d'acheter un nouveau produit, bien que l'ancien fonctionne encore ou soit facilement réparable. Cette obsolescence est motivée par l'accès à de meilleures fonctionnalités ou à plus de modernité. Par conséquent, de nombreux produits sont délaissés alors qu'ils pourraient encore fonctionner. La Suisse et son haut pouvoir d'achat est particulièrement concernée. Une conception durable ou un grand potentiel de réparation ne se traduisent donc pas nécessairement par une plus longue durée d'utilisation. Selon la catégorie de produits, mieux vaut surtout réduire les différentes obsolescences non matérielles, sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux avantages d'une utilisation prolongée et prévoir les incitations nécessaires à cette fin.



+ 3 ans
=



- 17 800
x
le tour de
la Terre

Les mesures politiques sont essentielles pour exploiter le potentiel offert par une durée d'utilisation prolongée

Pour permettre un allongement de la durée d'utilisation et exploiter ainsi le potentiel identifié de réduction de l'empreinte carbone, l'action politique s'avère primordiale. Des directives d'écoconception sont déjà en vigueur dans l'UE depuis 2009 et imposent différentes exigences en matière de pièces de rechange et de durée d'utilisation pour des produits comme les appareils ménagers, les appareils d'éclairage et les appareils électriques. La Suisse a elle aussi récemment adopté des directives semblables. La France a, pour sa part, introduit début 2021 un indice de réparabilité pour les smartphones, les ordinateurs portables, les lave-linge, les téléviseurs et les tondeuses à gazon qui donne aux produits une note en fonction du potentiel de réparation.

Pour exploiter pleinement le potentiel qu'offre une durée d'utilisation prolongée, d'autres mesures s'imposent. Citons notamment un accès illimité aux pièces de rechange ou l'adoption de directives d'écoconception plus strictes pour tous les biens de consommation, qui garantissent la longévité, la réparabilité, la modularité et la démontabilité du produit (une liste d'autres mesures envisageables est disponible dans l'étude principale d'INFRAS). Pour obtenir le meilleur résultat possible, c'est tout un ensemble de mesures qui est nécessaire.



Conclusions et revendications de Greenpeace Suisse

La Suisse aime se targuer du bon fonctionnement de son système de recyclage. À raison. Mais le recyclage atteint ses limites. Plutôt que nous reposer sur nos lauriers, il conviendrait de nous fixer un nouveau défi: l'allongement de la durée d'utilisation de nos biens de consommation. L'étude d'INFRAS montre qu'il y a là un potentiel considérable d'un point de vue environnemental, qui serait même plus efficace que les différentes mesures de recyclage actuelles. Il ne reste plus qu'à l'exploiter.

Exiger un allongement de la durée de vie de biens de consommation peut sembler banal. Ce n'est malheureusement pas si simple. Différents obstacles, qu'INFRAS désigne dans son étude comme différents types d'obsolescence (voir encadré p. 8), subsistent: une qualité de produit insuffisante pour permettre une utilisation longue durée, le manque de pièces de rechange qui empêche toute réparation ou les tendances véhiculées par la publicité, qui incitent à l'achat de produits neufs.

Pour contrer ces obstacles, c'est tout un ensemble de mesures politiques qui s'impose. Un premier pas dans cette direction pourrait être un «droit à la réparation». Ce droit, qui fait partie de nos revendications, leverait les obstacles actuels en garantissant, par exemple, la commercialisation de produits réparables et l'accès, pendant une période donnée, à des pièces de rechange. Il doit par ailleurs être inscrit dans la loi sur la protection de l'environnement.

Enfin, il est temps de remettre en question notre niveau de consommation et tout particulièrement d'éviter toute consommation inutile (la notion clé étant ici la sobriété) et de donner la priorité au partage, à la réutilisation et au reconditionnement. Ces stratégies d'économie circulaire préservent bien davantage les ressources que le recyclage. La Suisse, déjà forte de son titre de championne du recyclage, doit désormais poser les jalons nécessaires pour devenir championne de l'économie circulaire.



DISPLAY NICHT HOCHKLAPPEN

Impressum

Répercussions écologiques de l'allongement de la durée d'utilisation de produits de consommation en Suisse

Auteurs : Sophie Kaufmann, Quirin Oberpriller, Rolf Iten, INFRAS
Conclusions Greenpeace : Barbara Wegmann
Graphisme : Franziska Neugebauer
Photos : Joël Hunn
Mars 2022

Greenpeace Suisse, Badenerstrasse 171, Postfach 9320, 8036 Zürich
suisse@greenpeace.org
greenpeace.ch/fr/agir/dons/zero-dechet/

Greenpeace finance son travail de défense de l'environnement uniquement par des dons de personnes physiques et de fondations. La recherche et la réalisation de ce rapport ont été rendues possibles grâce aux dons liés au projet. Un grand merci. Compte pour les dons : PC 80-6222-8